N° 2023/003/012

SEEZ
PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-trois, le 20 avril,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Christelle **BRIU**, Joëlle **CAMPERS**, Coline **MARGUERETTAZ**, Marie-Claude **SORREL**, Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Corentin **BOUCHER**, Romain **BOUVET**, Michel **CLAIR**, Mathieu **LECLERCQ**, Frédéric **LIMBARINU**, Alain **MARGUERETTAZ**.

Absents excusés : Christine **CLEMENT** (pouvoir à Michel **CLAIR**), Michèle **FERRARIS**, Eric **JACQUEMOUD**, Alexine **LAFAY** (pouvoir à Lionel **ARPIN**), Anne-Emmanuelle **LECLERE** (pouvoir à Joëlle **CAMPERS**), Christel **MAILHÉ** (pouvoir à Christelle **BRIU**)

Secrétaire de séance : Michel **CLAIR**
Nombre de conseillers en exercice : **18** - Présents : **12** - Votants : **16**
Date de la convocation : **le 13 avril 2023.**
Date de publication : **27 avril 2023 au 27 juin 2023**

****

APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN ET LE BALISAGE DU SENTIER INTERVILLAGES SUR LE SECTEUR DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD – COMMUNE DE SEEZ – 2023-2026

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil municipal que La Communauté de Communes de Haute Tarentaise a conformément à ses statuts, compétence pour « la création, l'entretien et le balisage d'un sentier reliant l'ensemble des communes du territoire », dénommé sentier intervillages.

Compte tenu de l'étendue de cet itinéraire, il est décidé que certaines communes mettent leurs moyens actuels à disposition de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise pour assurer l'entretien et le balisage du sentier d'intérêt communautaire.

Aussi il est convenu de conclure une convention de mise à disposition de services entre la commune de Séez et la Communauté de Communes de Haute Tarentaise pour organiser l'entretien et le balisage du sentier sur le secteur du Col du Petit Saint-Bernard, cette convention précise qu'une facturation de l'intervention sera établie chaque année par la commune de Séez.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230420-2023-003-012-DE
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023

Compte tenu que l'ONF intervient sur les sentiers pour le compte de la commune de Séez afin d'harmoniser et de mutualiser les interventions, il est décidé que l'entretien et le balisage du sentier d'intérêt communautaire sur le secteur du Col du Petit Saint-Bernard soit réalisé par la commune de Séez, via son prestataire.

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus ;

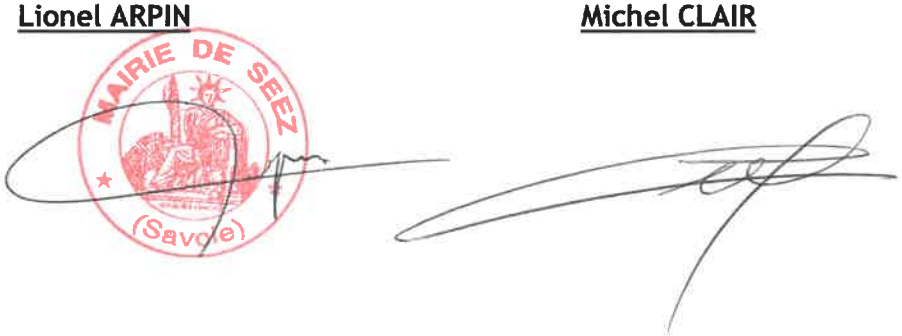
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- ➔ **D'APPROUVER** la convention de mise à disposition de services pour l'entretien et le balisage du sentier intervillages sur le secteur du Col du Petit Saint-Bernard avec la communauté de Communes de Haute Tarentaise pour la période 2023-2026
- ➔ **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces découlant de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN

Le secrétaire de séance,
Michel CLAIR



Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230420-2023-003-012-DE
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023